

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Villeneuve d'Ascq, le 30 Novembre 2021

CAPITAL INVESTISSEMENT / FINANCEMENT DE L'INNOVATION / FRENCH TECH

## **FINOVAM GESTION lance FIRA NORD-EST 2 : un nouveau fonds d'amorçage doté de 30 millions d'euros dédié aux entreprises innovantes des Régions Hauts-de-France, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté**



**La société de capital investissement FINOVAM GESTION, dont la vocation est de faire émerger de nouveaux leaders technologiques, renforce son soutien à l'innovation dans les territoires des Régions Hauts-de-France, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté en réalisant le premier closing du fonds FIRA Nord-Est 2 à 30 millions d'euros. Avec un objectif de souscription totale de 50 millions d'euros, FIRA 2 accompagnera en amorçage une trentaine de jeunes entreprises innovantes des trois territoires.**

Le Fonds National d'Amorçage 2 (FNA 2), géré par Bpifrance pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) souscrit au fonds, aux côtés des Régions Hauts-de-France, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, de la Métropole Européenne de Lille, de BNP Paribas, du Crédit Agricole Nord de France, du Crédit Agricole de Franche-Comté, du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, du Groupe Covea, de TotalEnergies Développement Régional, de la Sicae de la Somme, du Groupe Lesaffre et d'investisseurs privés.

### **Un fonds d'amorçage généraliste**

Le fonds interrégional FIRA NORD-EST 2 ou FIRA 2, géré par FINOVAM GESTION, est un fonds d'amorçage généraliste, actif sur les territoires des régions Hauts-de-France, Grand Est et Bourgogne-Franche Comté. Il investit en fonds propres ou quasi-fonds propres dans de jeunes entreprises innovantes de ces régions, prioritairement actives dans les secteurs du Numérique, de la Santé, de la Bioéconomie, de l'Industrie du futur et de la Transition énergétique. Le FIRA 2 a pour objectif de permettre l'émergence et le développement d'entreprises à fort potentiel de croissance dans ces secteurs de pointe. D'une durée de 12 ans dont 5 ans de période d'investissement, il cible un portefeuille d'une trentaine de participations.

Par la création de nouvelles entreprises, l'activité d'investissement en capital-risque permet la valorisation et le transfert des nouvelles technologies issues des pôles d'excellence des trois Régions. En investissant prioritairement au capital d'entreprises innovantes actives dans ces cinq secteurs

prioritaires, FINOVAM GESTION s'inscrit dans l'accélération des transitions technologiques, la création de nouveaux acteurs industriels et joue un rôle de catalyseur de l'innovation.

FINOVAM GESTION, société de gestion agréée AMF, est spécialisée en capital-risque technologique. Grâce à sa proximité avec les organismes de recherche ou d'enseignement supérieur, incubateurs, SATT, pôles de compétitivité et industriels des trois régions, l'équipe identifie les projets innovants en amont, puis les accompagne dans leur développement en termes de financement, de stratégie produit et marché et de partenariats industriels et commerciaux.

*« Nous nous réjouissons de la création du FIRA 2 et du soutien de nos partenaires publics et privés. Grâce aux moyens importants déployés par les Régions, nous disposons d'un écosystème d'innovation très dynamique permettant de créer de nouvelles entreprises dans des secteurs de pointe. Depuis plusieurs mois la France se mobilise pour la relance économique et pour se donner les moyens d'être encore plus compétitive. En investissant au capital de jeunes entreprises innovantes des différentes filières, nous participons au renouveau de l'industrie et permettons la création de nouveaux acteurs sur les territoires. Notre objectif est de leur donner les moyens de se développer localement, puis très rapidement en France et à l'international. Le FIRA 2 accompagnera ces entreprises dès le stade de l'amorçage »* précise **François-René Letourneur, Président du Directoire de Finovam Gestion**

### **A propos de FINOVAM GESTION**

Société de gestion agréée AMF, FINOVAM GESTION accompagne les entrepreneurs dès les premiers stades de leur projet puis lors de leurs étapes ultérieures de développement dans cinq secteurs-clés : le Numérique, la Santé, la Bioéconomie, la Transition énergétique et l'Industrie du futur. Forte d'une expérience reconnue dans le capital-risque, l'équipe de gestion est répartie sur quatre sites (Lille, Amiens, Metz et Dijon) et met son expertise et son réseau au service des entreprises innovantes des trois Régions Hauts-de-France, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté. FINOVAM GESTION gère quatre fonds d'investissement pour un montant total sous gestion de 92 M€ et un portefeuille de 44 entreprises innovantes.

### **A propos de Bpifrance**

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

### **A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)**

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans

des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : [www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)

**Levée de Fonds : INTERACTIS**

**Conseil juridique : CHABRERIE BAERT ASSOCIES**

**Contacts presse :**

**FINOVAM GESTION**

Khady Wade -07.87.72.38.56 - [kwade@motcomptedouble.fr](mailto:kwade@motcomptedouble.fr)

**Bpifrance**

Sophie Santandrea - 01 41 65 51 62 - [sophie.santandrea@bpifrance.fr](mailto:sophie.santandrea@bpifrance.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement**

01 42 75 64 58 - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)